



FICHE D'INSCRIPTION NATATION ADOS

A partir des années de naissance 2004/2005

1 - IDENTITE

NOM PRENOM

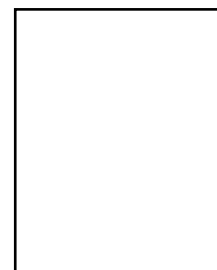
DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE FIXE TELEPHONE PORTABLE

ADRESSE MAIL



2 - FORMULE D'ABONNEMENT

Inscription l'année 1 séance / semaine : Commune : **150.00 €** / Hors C : **210.00 €**

Carte abonnement « Activité » : **facturée 3.40€ en cas de perte**. Elle est obligatoire à chaque séance ; entrée/sortie. Elle est la propriété de la Mairie et devra être restituée à la fin de la saison.

3 - CHOIX DE VOTRE SEANCE

| HORAIRES | JOURS | SEANCES |
|--------------------------------|-------|---------|
| Choix n° 1 De à | | |
| Choix n° 2 De à | | |

**Pour compléter, reportez-vous au tableau (voir au dos).
Inscrivez à l'identique les horaires, jours et séances.**

| | EVOLUTION ADOS N2 | EVOLUTION ADOS N3 |
|----------|----------------------|----------------------|
| LUNDI | 19H00/19H45 | |
| MARDI | 18H15/19H00 | |
| MERCREDI | | |
| JEUDI | | 18H15/19H00 |
| VENREDI | | 19H00/19H45 |

Niveau N2 Evolution ados N2 : 100m, 3 nages.

Niveau N3 Evolution ados N3 : 200m, 3 nages.

4 - CONDITIONS GENERALES

NE JOIGNEZ AUCUN REGLEMENT A VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION

- Les dossiers incomplets ou nous parvenant **après le 27 août** ne seront pas traités.
- Les inscriptions sont effectuées par ordre d'arrivée. (cachet de la poste faisant foi).
- Toute demande d'inscription doit être accompagnée :
 1. d'une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 2. d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive souhaitée, datant de moins de 3 mois au moment de l'inscription.
 3. de 2 photos.
 4. pour les activités natation ados **fournir le brevet attestant du niveau requis** pour l'activité.
- Le paiement s'effectuera avec le courrier de confirmation à partir du 1^{er} septembre.
- **Aucun cours** ne sera dispensé **pendant les vacances scolaires** (sauf les samedis de début de vacances).
- Les jours fériés ou les fermetures exceptionnelles ne donneront pas lieu à un report de cours.
- Il appartient aux parents de prendre en charge les enfants en dehors des heures d'activités
- L'établissement sera fermé pour vidange technique deux semaines par an au minimum.
- L'activité n'est pas couverte par une assurance spécifique communale.
- L'abonnement est nominatif et individuel.
- Les inscriptions ne seront pas remboursées. Sauf avis médical, déménagement, et mutation.
- **La douche est obligatoire.**

Je certifie avoir pris connaissance de la fiche d'information sur le déroulement des activités aquatiques.

Date :

Signature :

